



abus de faiblesse à une personne agée

Par **miclo**, le **02/05/2011** à **19:04**

ma maman a fait installé un monte escaliers. il a fonctionné un temps, puis plus rien. on a contacté la société par courrier pas de réponse, par téléphone toujours rien. on les a assigné en justice. nous avons fait constaté par huissier, une expertise a été faite suivie d'une contre expertise. la partie adverse n'a pas jugé bon de se déplacer. cela passe au tribunal de grande instance le 10 mai 2011. j'ai l'impression que c'est à nous de nous justifier. je ne sais pas si ma maman, personne de 82 ans avec de très gros ennuis de santé en verra un jour le bout. surtout ne prenait pas cette société INDEPENDANCE ROYALE. ce sont vraiment des arnaqueurs. pouvez-vous me conseiller ? que dois-je faire ?